

L'hon. Mitchell Sharp (premier ministre suppléant): Monsieur l'Orateur, une activité considérable a entouré cette convention sur la piraterie aérienne. Pour fournir une réponse complète, il me faudrait un court préavis, mais je dirai que la question fait en ce moment l'objet d'une étude intense.

M. J. M. Forrestall (Dartmouth-Halifax-Est): J'aimerais poser une question supplémentaire au ministre des Transports. Comme les États-Unis ont maintenant signé l'Accord international sur la piraterie aérienne, ce qui porte à 10 le nombre des pays signataires, le ministre dirait-il à la Chambre et à l'Association des pilotes de ligne du Canada exactement quand le Canada compte agir et si ce sera cet automne ou seulement en 1972?

L'hon. Donald C. Jamieson (ministre des Transports): Sans essayer de rejeter sur d'autres la responsabilité de décider de la date de la présentation de la mesure législative, j'imagine que la question relève de mon collègue le ministre de la Justice. Quant au principe de la chose, je puis dire, comme il l'a fait lui-même, à la Chambre, que nous sommes disposés à ratifier ce document international.

M. Forrestall: Le ministre dirait-il s'il a été informé de la teneur d'un télégramme que le capitaine Simpson a expédié hier au ministre de la Justice, et dans l'affirmative, si des consultations entre le ministre de la Justice et lui-même sont prévues dans un avenir immédiat?

L'hon. M. Jamieson: L'Association a eu la bonté de m'envoyer un double du télégramme adressé au ministre de la Justice, et il m'est parvenu hier à la fin de l'après-midi. J'ai l'intention de consulter le ministre de la Justice et le secrétaire d'État aux Affaires extérieures sur la question.

M. Eldon M. Woolliams (Calgary-Nord): Pourrais-je poser une question supplémentaire?

M. l'Orateur: Le député est autorisé à poser une brève question supplémentaire car le temps va nous manquer.

M. Woolliams: Ma question est très brève. Étant donné que le projet de loi du ministère de la Justice ou du ministre de la Justice n'est pas encore prêt, accepterait-il que nous procédions à la deuxième lecture de mon bill sur cette question?

* * *

QUESTIONS OUVRIÈRES

LA LUTTE CONTRE LE CHÔMAGE HIVERNAL—LA STRATÉGIE FÉDÉRALE-PROVINCIALE-MUNICIPALE

M. John Lundrigan (Gander-Twillingate): J'ai une question pour le premier ministre suppléant. Peut-il nous dire si le gouvernement élabore actuellement une stratégie de grande envergure pour lutter contre le niveau de chômage sans précédent prévu pour cet hiver et quand cette stratégie sera-elle communiquée à la population canadienne?

Une voix: Au printemps prochain.

[M. Allmand.]

L'hon. Mitchell Sharp (premier ministre suppléant): Ainsi que la Chambre le sait, le problème le plus urgent auquel font face le gouvernement, la Chambre et le pays est celui du chômage qu'on s'efforce de réduire au minimum. J'espère que la mesure qu'étudie actuellement la Chambre ne sera pas retardée car elle contribue au moins à réduire le chômage.

Des voix: Bravo!

M. Lundrigan: Vu que sa dernière réponse n'en était pas une, je demande au ministre si le gouvernement envisage de convoquer une réunion de hauts fonctionnaires fédéraux, provinciaux et municipaux dans le but précis d'étudier les problèmes intérieurs d'économie et de chômage auxquels fait face le peuple canadien et d'établir une ligne d'action coordonnée et immédiate pour les résoudre et, dans l'affirmative, quand aura lieu cette réunion?

L'hon. M. Sharp: Je ne crois pas que la convocation d'une telle conférence soit particulièrement nécessaire. Il existe déjà une collaboration très étroite entre les provinces et le gouvernement fédéral dans le cadre d'une série importante de réunions périodiques. Si des réunions au niveau supérieur pouvaient résoudre le problème, elles auraient lieu, mais, comme le sait le député, le problème revêt un caractère beaucoup plus complexe. Je le répète, traitons des questions dont nous sommes présentement saisis et qui ont trait au maintien de l'emploi.

M. Lundrigan: Pourrais-je demander au premier ministre suppléant si le gouvernement en est arrivé à une estimation du niveau de chômage prévu pour cet hiver et le ministre peut-il nous dire si les hauts fonctionnaires d'un des ministères de l'État ont établi que nous aurions plus d'un million de gens sans emploi avant la fin de l'hiver 1971?

L'hon. M. Sharp: Le gouvernement essaie d'établir des prévisions de temps à autre. Elles sont nécessaires, comme elles l'ont toujours été et le sont encore, mais il ne publie pas les chiffres à moins qu'il y ait...

M. l'Orateur: A l'ordre, s'il vous plaît. Le député de Vancouver-Est a la parole.

* * *

PACIFIC GREAT EASTERN RAILWAY

LES PROJETS D'EXPANSION—LES ENTRETIENS FÉDÉRAUX-PROVINCIAUX—LA QUESTION DU CONCOURS FINANCIER

M. Harold E. Winch (Vancouver-Est): Ma question s'adresse au ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien. Le gouvernement de la Colombie-Britannique ayant annoncé, par la voix de son premier ministre, son intention de prolonger jusqu'au Yukon et aux Territoires du Nord-Ouest le chemin de fer Pacific Great Eastern, pourrait-on savoir si le gouvernement de cette province a consulté à ce propos le gouvernement fédéral et si ce dernier est disposé à prêter son concours financier, comme il l'a déjà fait parfois pour certains chemins de fer?